

CAMPUS FRANCE

Partenariat Hubert Curien

En France, les Partenariats Hubert Curien (PHC) sont mis en œuvre et financés par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, avec le soutien du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La gestion de la plupart de ces partenariats a été confiée à Campus France.

Campus France est en charge de la gestion et du suivi des partenariats Hubert Curien (PHC). Ces partenariats sont des projets de recherche menés conjointement par deux équipes, l'une française et l'autre étrangère. Ils sont financés côté français par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'objectif des **Partenariats Hubert Curien** est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche des deux communautés scientifiques, en favorisant les nouvelles coopérations. Les PHC s'adressent aux laboratoires de recherche publics ou privés rattachés à des établissements d'enseignement supérieur, à des organismes de recherche ou à des entreprises.

Critères de sélection

Après vérification de l'éligibilité des propositions, chacune des instances partenaires mène une expertise des dossiers déposés. En France, cette évaluation est confiée à la Mission d'expertise internationale du ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Outre l'excellence scientifique, les principaux critères d'appréciation sont les suivants :

- la compétence de l'équipe française à mener à bien le projet,
- la qualité de l'infrastructure française,
- la nature nouvelle de la coopération,
- la nécessité pour l'équipe française de travailler avec le partenaire étranger pressenti,
- la complémentarité des équipes,
- le transfert mutuel de compétences,
- les retombées scientifiques ou industrielles prévisibles,
- la participation de doctorants et/ou de jeunes scientifiques à la mobilité.

Une attention particulière est par ailleurs apportée aux projets présentés par des équipes nouvelles et aux sujets réellement novateurs ainsi qu'aux projets déposés dans le cadre de plusieurs PHC. En outre, les jeunes scientifiques sont fortement encouragés à s'impliquer comme chefs de projet. Ci-dessous les appels à candidature ouverts :

Pays Programme / Date	Date limite
Turquie - PHC Bosphore	18 juin 2018
Iran - PHC Gundishapur	25 juin 2018

➔ Consultez les modalités de candidature sur le site de Campus France



25 juin 2018